

<http://www.snetap-fsu.fr/Urgent-recommencement-epreuve.html>



Urgent : recommencement épreuve écrite concours SA : prise en charge des frais de déplacement

- Métiers - Administratif,ve -
Date de mise en ligne : jeudi 23 avril 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Urgent : recommencement épreuve écrite concours SA : prise en charge des frais de déplacement

Un dysfonctionnement interne rencontré lors de la phase de réception des copies ayant imposé le recommencement le 21 mai 2015 de l'épreuve écrite d'admissibilité de l'examen professionnel d'accès au corps des secrétaires administratifs, il revient à l'administration de prendre en charge les frais de transport des candidats